

# NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2023/118

Genève, le 5 octobre 2023

CONCERNE:

Atelier technique sur le commerce et la gestion de la conservation des passereaux  
Inscriptions et demande d'assistance financière

1. À sa 19e session (CoP19 ; Panama, 2022), la Conférence des Parties a adopté les [décisions 18.256 \(Rev. CoP19\) à 18.259 \(Rev. CoP19\)](#), *Commerce et gestion de la conservation des passereaux* (Passeriformes spp.) En application de la Décision 18.256 (Rev. CoP19), le Secrétariat organise un atelier technique dont la tâche sera d'examiner les conclusions de l'étude préliminaire sur l'ampleur et la portée du commerce international des passereaux (actuellement en cours d'élaboration en vue de cet atelier), ainsi que de définir les priorités en matière de gestion et de conservation des taxons de passereaux faisant l'objet de ce commerce.
2. L'atelier technique sur le commerce et la gestion de la conservation des passereaux a été rendu possible grâce aux généreuses contributions de la Suède, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique.

## Dates et lieu

3. Par la présente, le Secrétariat informe les Parties que l'atelier technique sur le commerce et la gestion de la conservation des passereaux se tiendra en présentiel du **11 au 14 décembre 2023** à l'adresse ci-dessous, ainsi qu'en en ligne via Zoom (voir le paragraphe 7 ci-dessous) :

Conference room 3, United Nations Conference Centre (UNCC)  
The United Nations Building  
Rajadamnern Nok Avenue  
**Bangkok**  
Thaïlande

## Inscription

4. Les Parties à la CITES, y compris les membres du Comité permanent et du Comité pour les animaux et les représentants des États des aires de répartition, d'exportation, de transit et de consommation, ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes et les particuliers disposant d'une expertise dans le domaine du commerce des passereaux et de la gestion de leur conservation sont invités à s'inscrire pour participer à l'atelier. La participation de représentantes est encouragée. L'inscription à l'atelier sera ouverte sans limitation de la taille des délégations, mais il faut noter que les participants devront disposer d'une expertise pertinente en matière de passereaux. Au moment de l'inscription, les participants doivent indiquer s'ils souhaitent participer en présentiel ou en ligne.

5. Tous les participants doivent s'inscrire à l'avance pour cet atelier, en adressant un courriel au Secrétariat de la CITES ([remco.vanmerm@un.org](mailto:remco.vanmerm@un.org)) avant le **3 novembre 2023**, courriel dans lequel doivent être précisés le nom complet du participant et son affiliation, avec en pièce jointe une copie du passeport et une photo au format passeport.
6. Il est fortement recommandé aux participants ayant besoin d'un visa d'entrée en Thaïlande et aux représentants des Parties recherchant une assistance financière en tant que participants parrainés de s'inscrire le plus tôt possible. Toutes les inscriptions seront confirmées dès que possible, et au plus tard le 17 novembre 2023.

### Sessions hybrides

7. La participation en ligne aux séances plénières de l'atelier sera possible via Zoom, avec interprétation dans les trois langues officielles de la Convention. Les Parties, les organisations ayant le statut d'observateur et les particuliers qui souhaitent participer en ligne peuvent le faire en cliquant sur un lien qui sera communiqué uniquement aux participants inscrits.

### Assistance financière

8. Le Secrétariat dispose de financements pour soutenir un nombre limité de participants parrainés. Les critères de sélection des parrainés pour l'atelier sont étroitement alignés sur ceux adoptés par la Conférence des Parties dans la [Résolution Conf. 17.3 \(Rev. CoP19\), Projet sur les délégués parrainés](#), et dans les [Décisions 18.12 et 19.10, Projet sur les délégués parrainés](#). Au vu de la taille réduite de l'événement, un seul participant peut être parrainé pour chaque Partie sélectionnée. Outre les critères définis pour les sessions de la CoP, l'expertise dans le domaine des passereaux des participants parrainés sera prise en compte.
9. Les Parties qui souhaitent recevoir une assistance financière pour participer à l'atelier sont incitées à remplir le formulaire de candidature et le formulaire HR Mini Master joints respectivement en annexe 1 et en annexe 2 à la présente notification, et à soumettre les formulaires et les documents justificatifs au Secrétariat ([remco.vanmerm@un.org](mailto:remco.vanmerm@un.org)) d'ici au **20 octobre 2023**, en précisant le nom du spécialiste des passereaux qu'elles souhaitent désigner et en indiquant lesquels des critères visés au paragraphe 8 ci-dessus sur lesquelles elles s'appuient. Le cas échéant, l'assistance financière sera confirmée avant le 27 octobre 2023, en fonction du nombre de candidatures et des critères spécifiés. Les Parties sont encouragées à tenir compte de l'équilibre entre les sexes lorsqu'elles soumettent des candidatures et le Secrétariat en tiendra compte dans l'évaluation des candidatures reçues.

### Visas

10. Tous les participants doivent effectuer eux-mêmes les démarches pour obtenir leur visa à temps, et les frais connexes sont à leur charge. Les participants sont encouragés à demander leur visa dès confirmation de leur participation par le Secrétariat. Les participants qui souhaitent recevoir une lettre d'invitation à des fins de demande de visa peuvent contacter : [remco.vanmerm@un.org](mailto:remco.vanmerm@un.org).

### Hébergement

11. Les participants organisent eux-mêmes leur hébergement. Les hôtels suivants sont situés à proximité de l'immeuble des Nations Unies à Bangkok :

[Royal Princess Larn Luang](#)  
[Trang Hotel](#)  
[Centra by Centara Hotel Bangkok Phra Nakhon](#)  
[Prince Palace Hotel](#)

### **Ordre du jour et documentation**

12. Une étude préliminaire intégrant les réponses au questionnaire sur les passereaux, étude visée dans la [Notification aux Parties No. 2023/103](#), servira de base aux discussions. Les Parties et les organisations qui souhaiteraient soumettre toute documentation supplémentaire pouvant présenter un intérêt pour les débats sont invitées à soumettre ces informations au Secrétariat ([remco.vanmerm@un.org](mailto:remco.vanmerm@un.org)) d'ici au **3 novembre 2023**. Toute la documentation pertinente, y compris l'ordre du jour de l'atelier et l'étude préliminaire (en anglais uniquement), ainsi qu'une note contenant des informations pratiques sur le déplacement à Bangkok, seront disponibles à l'adresse suivante : <https://cites.org/eng/node/138343> d'ici au **14 novembre 2023**.

### **Langues de travail**

13. Les séances plénières (deux séances de trois heures par jour) pendant l'atelier seront interprétées dans les trois langues officielles de la Convention, tandis que les séances des groupes de travail se dérouleront principalement en anglais.

### **Contacts**

14. Les demandes de renseignements concernant l'inscription à l'atelier, la demande d'assistance financière et les demandes de lettres d'invitation aux fins d'une demande de visa doivent être adressées à M. Remco van Merm ([remco.vanmerm@un.org](mailto:remco.vanmerm@un.org)).